



## Contrat local en suisse en cdi

Par **vijay**, le **31/05/2012 à 18:45**

Bonjour, je travaille depuis 1 ans dans une société, la société a été rachetée donc on est en ce moment dans le cas de licenciement. La société me propose de le reclassement en suisse en contrat local. Je voudrais savoir quel sont les avantages ? et les Inconvénient ? Quel sont les choses à négocier ? comme salaire, logement et aller et retour en France " prix essence ", nourriture ? Je suis comptable, je voudrais savoir le salaire moyen d'un comptable là-bas, je ne veux pas être anarqué sur le salaire le plus bas si vous connaissez ? Je me pose surtout la question car le contrat local me donne aucune garantie si je démissionne, est-ce que on pourrait inclure en cas de démission, c'est considéré comme rupture amiable avec la société ? car le contrat exact est mieux protégé. Désolée pour tant de questions. Cordialement. Radjeche

Par **pat76**, le **01/06/2012 à 19:10**

Bonjour. C'est le repreneur qui vous propose une mutation dans une filiale de la société ? Vous avez une clause de mobilité dans votre contrat de travail initial ?

Par **vijay**, le **01/06/2012 à 20:17**

Je rencontre la DRH lundi, pour voir ce qui est dans le poste, je serais lundi beaucoup plus. J'espère, je tiendrais au courant.